

Acte et transfert¹

Il faudrait commencer ce bref commentaire en précisant qu'il ne s'agit pas ici exactement de ce que l'on pourrait appeler un « travail d'élaboration finale » – une élaboration / produit de cartel. Bien au contraire, il s'agit de l'élaboration initiale d'un cartel qui s'est formé autour du *Séminaire* sur l'acte psychanalytique, mais à un moment où ces études à l'ALI étaient déjà en train de se finaliser. Le prochain séminaire à travailler, celui du transfert, avait déjà été choisi, ce qui posait au cartel une question : fallait-il poursuivre avec l'acte ou passer au séminaire proposé ? Nous avons alors décidé de poursuivre, dans le but d'articuler ces thèmes : acte et transfert, d'autant plus que Lacan, dès le début du *Séminaire XIV*, nous a averti que *sans transfert, il n'y a pas d'acte*, (« *Hors de ce que j'ai appelé manipulation du transfert, il n'y a pas d'acte analytique* »), même si l'acte, l'acte psychanalytique, vise précisément à « rayer de la carte » le sujet supposé savoir. Il est précis lorsqu'il affirme que le transfert est soutenu par le sujet supposé savoir. Je le cite dans sa leçon du 7 février 1968 :

[...] premièrement le *sujet supposé savoir* c'est justement ce sur quoi il se reposait, à savoir *le transfert* considéré comme un don du ciel [il y a ici un ton de critique, peut-être sur la façon dont les analystes l'ont pris, c'est-à-dire comme un « phénomène » presque naturel, sans le théoriser jusqu'à ses conséquences ultimes, ce qu'il fait] mais qu'aussi, à partir du moment où il s'avère que le transfert c'est le *sujet supposé savoir*, lui - *le psychanalyste* – est le seul à pouvoir mettre en question ceci, c'est que si cette supposition en effet est bien utile pour s'engager dans la tâche psychanalytique, à savoir qu'il y en a un – appelez-le comme vous voudrez : *l'omniscient*, *l'Autre* – qui sait déjà tout ça : tout ce qui va se passer – bien sûr pas l'analyste – mais il y en a un, on peut y aller... L'analyste lui, ne sait pas s'il y a un *sujet supposé savoir*, et sait même que tout ce dont il s'agit dans la psychanalyse, de par l'existence de l'inconscient, consiste précisément à **rayé de la carte cette fonction** du *sujet supposé savoir* (p. 182, Staferla).

Et Lacan nous dira que, non seulement « cette supposition en effet est bien utile pour s'engager dans la tâche psychanalytique » mais, et nous le savons depuis Freud, que la psychanalyse n'est pas possible sans transfert, c'est-à-dire « l'interprétation » en dehors de ce lien particulier qui autorise l'intervention de l'analyste – quelle qu'elle soit – Freud l'appelait « sauvage ».

C'est certainement pourquoi, dans *L'Acte psychanalytique*, Lacan ne parle que d'articuler « acte et transfert ». Et cela non sans le sortir du champ miné du prétendu « contre-transfert », si en vogue à son époque et toujours en vigueur dans certains courants de la psychanalyse, ceux qui survivent encore comme « non-lacaniens ».

¹ Texte présenté à la Journée des Cartels – ALI, septembre 2025. Cartel : Teresa Palazzo Nazar (+1), Filipe Leme, Wadson Damasceno, José Nazar, José Mário Simil e Darlene Tronquoy.

Et c'est précisément pour cette raison que Lacan nous rappelle (dans la leçon du 29 novembre 1967, sur *L'Acte psychanalytique*), reprenant une note déjà prise lors de son enseignement [il ne s'en souvenait pas bien lui-même, peut-être dans son précédent séminaire, *La Logique du fantasme*], je le cite :

[...] *qu'il n'y a pas*, dans mon langage, *d'Autre de l'Autre*, l'*Autre* dans ce cas, étant écrit avec un grand A, *qu'il n'y a pas*, pour répondre à un vieux *murmure* de mon séminaire de Sainte-Anne, *hélas, je suis bien au regret de le dire, de vrai sur le vrai*². De même, n'y a-t-il nullement à considérer la dimension du « *transfert du transfert* », ceci veut dire d'aucune réduction transférentielle possible, d'aucune reprise analytique du statut du transfert lui-même (p. 51, Staferla).

Nous disons cela simplement pour rappeler que Lacan ne répond pas seulement à la question du transfert comme « un don du ciel » ou comme « contre-transfert » avec la logique de son « sujet supposé savoir » comme étant au début d'une analyse et de son « rayer de la carte » ce sujet supposé savoir comme étant à sa fin.

Notre objectif dans cette communication est alors de mettre en évidence ce signifiant « rayer », aussi important soit-il dans un parcours analytique, nous ne pourrions pas parler d'un « acte psychanalytique » dans notre clinique quotidienne et, encore moins, lorsqu'il s'agit des analyses des analystes eux-mêmes, c'est-à-dire de ceux qui prétendent occuper cette fonction pour un autre dans une cure, sans s'y référer.

Il est si important que peut-être nous pouvons réfléchir à une cure tout en considérant la question : où placer la barre qui tombe, initialement, sur le sujet, le fixant effectivement comme un sujet barré, barré déjà par sa condition de *parlêtre*, depuis toujours, et, plus tard, par la castration – contingente – opérée par son drame individuel.

Alors, si au début ça tombe sur le sujet, à la fin, ça tombe sur le grand Autre, comme ça : de S(A) à S(d'A barré).

Cependant, la question qui s'est posée au cartel, à un moment donné, était celle – toujours – qui nous amène à la *manipulation* du transfert dans les psychoses. Au départ, nous discutons de la possibilité, dans la schizophrénie, pour un sujet, à partir du transfert en analyse, de poétiser son existence ou de devenir lui-même un « poème », comme Lacan nous le dit sur lui-même. Tout cela dans le cadre des rapprochements que nous avons pu établir entre l'acte poétique et l'acte psychanalytique.

² Ce « *murmure de Sainte-Anne* », il y est fait allusion dans « *La science et la vérité* » (in *Écrits*, p. 867). Lacan y rappelle la façon dont fut reçu son discours de « *La Chose freudienne* » (*Écrits*, p. 401-436 ou séance du 1^{er} Déc.1966 du séminaire *L'objet...*) et notamment le malentendu qui se fit jour dans son auditoire d'alors, lorsqu'il prêta sa voix à supporter ces mots intolérables : « *Moi, la vérité, je parle...* » (p. 409). Intitulé « *La chose parle d'elle-même* » (où l'on pourra reconnaître le fameux « *ça parle* » évoqué ici plus haut), ce discours ne sera pas reçu pour ce qu'il était : une prosopopée. Lacan mesure l'ampleur du malentendu aux propos touchants d'un auditeur : « *Pourquoi, colporta quelqu'un, et ce thème court encore, pourquoi ne dit-il pas le vrai sur le vrai ?* » (p. 867).

Nous pouvons aborder cette question sous un certain angle, le suivant : nous savons qu'il est possible, pour un sujet engendré par la logique de la forclusion, d'établir un transfert – qui, soit dit en passant, est massif, avec un analyste –, c'est-à-dire qu'il peut, oui, entrer en analyse. Lacan lui-même, nous le savons, n'a pas reculé devant la psychose ; cependant, lorsque nous considérons la fin d'un parcours analytique comme la possibilité de faire tomber sur A la barre qui était tombée sur S, en rayant ainsi de la carte le sujet supposé connaissant, est-ce possible dans le parcours d'un sujet psychotique ? Ou faudrait-il supposer que peut-être la seule issue pour celui qui n'a que la possibilité de construire ses métaphores délirantes est précisément la ressource de pouvoir « faire avec le Réel » en faisant proliférer ces métaphores comme moyen de créer une frontière là où la métaphore dite paternelle a été laissée en défaut, « à désirer » (comme on dit en portugais) comme c'est le cas chez James Joyce ? Lacan nous dit, avec une certaine clarté, que Joyce ne délire pas seulement parce que son art « noue » de telle manière – et pas n'importe comment – le Réel, le Symbolique et l'Imaginaire qu'il construit ainsi un « moi ».

Eh bien, beaucoup n'ont pas cette possibilité, cette ressource, c'est pourquoi on parle de « prolifération de métaphores », mais cela reste néanmoins un jeu, un jeu avec les lettres qui, peut-être, leur donne une borde pour les empêcher de sombrer dans le délire brut, ou l'hallucination qui tente, sans y parvenir, de les arracher au gouffre abyssal dans lequel ils plongent parfois.

C'est peut-être le cas d'un sujet schizophrène en analyse avec « son » analyste depuis plus de trente ans. Il écrit des poèmes. Il les envoie à « son » analyste. Dans l'un d'eux, un trait s'échappe, un trait, dans un vers, qui n'est pas n'importe lequel. Il écrit :

Amour lointain

À l'amour qui me fait chanter,
Lumière froide, dans le brouillard,
où j'ai envie de pleurer.

Loin est-il possible que cet amour vive
Je me sens fort, après la nuit,
Le jour se lève.

Vis ! Oh, vis !
Sur l'un de mes visages,
Je ne peux pas être moi-même sans t'aimer.

Le secret ? Quel est le secret ?
Que se cache-t-il derrière l'iris bleu
que révèlent tes yeux ?

Lune, soleil, terre et étoiles,
La vie continue, et je suis loin de toi.

Devinez alors de quelle couleur sont les yeux de cet analyste ?

On s'arrête là,

Merci beaucoup !

Distante Amor

Ao Amor que me faz cantar,
Luz fria, na névoa, onde quero
Chorar.

Longe é possível esse amor viver.
Sinto força, depois da noite,
O dia nascer.

Viver! Ó Viver!
Em uma de minhas faces,
Não posso ser eu sem te amar.

O segredo? Qual segredo?
O que há por trás da íris azul
Que os teus olhos deixam ver?

Lua, sol, chão e estrelas,
A vida segue e eu longe de ti.